



Espace naturel sensible Le Coteau de la Bandonnière

> Longny-les-Villages



Bonjour et bienvenue sur le coteau de la Bandonnière

Je vous propose une promenade à la découverte des richesses et des particularités de ce site caractéristique du Perche.



Tout au long de votre parcours, des bornes numérotées vous indiqueront les étapes présentées dans ce dépliant.

Étape 1 Les collines du Perche

Vous êtes ici dans le Perche, un pays de collines boisées, culminant à plus de trois cents mètres.

Le Perche est un pays de transition entre le Bassin parisien et le Massif armoricain, fait d'un ensemble de collines et d'une série de plateaux plus ou moins élevés, entaillés par de nombreuses vallées. Située entre le plateau forestier et les collines du Perche central, Longny-au-Perche constitue l'une des « portes d'entrée » de ce territoire.



Le Parc naturel régional du Perche

Un parc naturel régional a été créé en 1998 pour protéger la qualité paysagère et le patrimoine naturel, historique et culturel du Perche. Il s'étend sur 182 000 hectares et deux départements : l'Orne à l'ouest et l'Eure-et-Loir à l'est.

La Maison du Parc est située sur le Domaine de Courboyer à Nocé.

Étape 2 Un coteau calcaire ... pas tout à fait

Sculpté par l'érosion, le coteau de la Bandonnière a la particularité d'être situé là où des couches géologiques différentes se rencontrent.



Alors que sur les plateaux l'argile à silex possède des propriétés imperméables, le sable et le calcaire du coteau ne retiennent pas l'eau. Le caractère filtrant du sol, associé à la forte pente et à une exposition sud-ouest, engendre des conditions de sécheresse importante pour les plantes. Ce qui, avec la pauvreté du sol en matières nutritives (azote, phosphate ...) va être un facteur déterminant pour la flore.



Des orchidées sur le coteau

De fin avril jusqu'à juin, plusieurs espèces d'orchidées se succèdent : *Ophrys araignée* ①, *Orchis bouffon* ②, *Ophrys abeille* ③.



Étape 3 La Robioche

La Robioche prend sa source à quelques kilomètres. L'ambiance fraîche et humide de cette petite vallée contraste avec celle du coteau.

Le sol est assez riche et épais d'où la présence d'orties (signe d'azote) et d'iris (signe d'humidité).

Le fond du cours d'eau est constitué de sable et de silex. Ce lit caillouteux engendre une succession de remous qui permettent d'oxygéner l'eau et de la maintenir fraîche en été.

Ces conditions, associées à la préservation des prés de la vallée, permettent d'avoir une eau de bonne qualité, où une faune intéressante peut se développer.



Calopteryx virge



Aulne glutineux



Iris faux acore

Étape 4 La fruticée

Le fourré est constitué d'arbustes épineux : aubépines et prunelliers. Ce milieu très dense, difficilement pénétrable pour les prédateurs est idéal pour la nidification de certains oiseaux.

Les fruits charnus apportent une source de nourriture essentielle aux oiseaux hivernants.



Prunelle



Cenelle

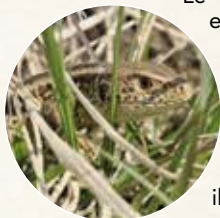


Cynorrhodon



Étape 5 Une faune thermophile

Il n'est pas rare de croiser des lézards le long du chemin. Engourdis par la fraîcheur de la nuit, le matin ils s'exposent aux premiers rayons du soleil pour élever leur température corporelle nécessaire pour leur activité.



Le *lézard des souches* est une espèce au corps trapu, facilement différenciable du lézard des murailles par sa grande taille et les couleurs vives du mâle. Affectionnant plutôt les climats continentaux, il est aussi beaucoup moins commun.

La *mante religieuse* est, elle aussi, une espèce aimant la chaleur. Jadis inconnue dans le département, elle progresse vers le nord. Une explication : le réchauffement climatique.

D'un mimétisme parfait, immobile sur une brindille, les pattes avant repliées, on pourrait croire qu'elle prie, mais attention, c'est un prédateur redoutable !



Le Flambé

Flambé ou machaon ?

Le flambé se reconnaît aux zébrures noires (flammes) de ses ailes antérieures qui le différencient du machaon.

Ce sont tous les deux les plus grands papillons de jour de la région. La femelle pond des œufs sur le prunellier, plante nourricière de la chenille.



Le Machaon

Étape 6 Des plantes adaptées

La sécheresse et la pauvreté du sol ont sélectionné un cortège de plantes adaptées développant des stratégies diverses et des morphologies particulières.

① Parasitisme

L'orobanche est dépourvue de chlorophylle. C'est une plante parasite qui puise les éléments nutritifs et l'eau sur une plante hôte.



② Crassulescence

Le sedum acre est une « plante grasse » qui, à la manière d'un cactus, stocke l'eau dans ses feuilles.



③ Symbiose

Le lotier corniculé, comme toutes les légumineuses, est capable d'assimiler l'azote de l'air et n'est donc pas limité par la teneur en nitrate du sol.

④ Toxicité

L'Epervière piloselle est velue comme son nom l'indique. Les poils limitent l'effet d'évaporation du vent sur les feuilles. Pour faire face à la concurrence sur un terrain si pauvre, elle libère dans le sol des substances toxiques pour les autres plantes.



Étape 7 Le pâturage

L'activité pastorale menée pendant des siècles a permis le maintien d'une « pelouse » (végétation rase) favorable aux espèces typiques.



Sans intervention, le site se boiserait progressivement entraînant une perte de biodiversité. C'est pourquoi un pâturage mixte, ovin et caprin, est mis en place avec le Conservatoire des espaces naturels.

Des races rustiques

La chèvre des fossés et le mouton solognot, présents sur le site, sont des races rustiques, très résistantes et nécessitant donc peu de soins. Alors que les chèvres jouent le rôle de débroussailleuses, les moutons maintiennent une structure végétale rase.



Étape 8 Le patrimoine bâti

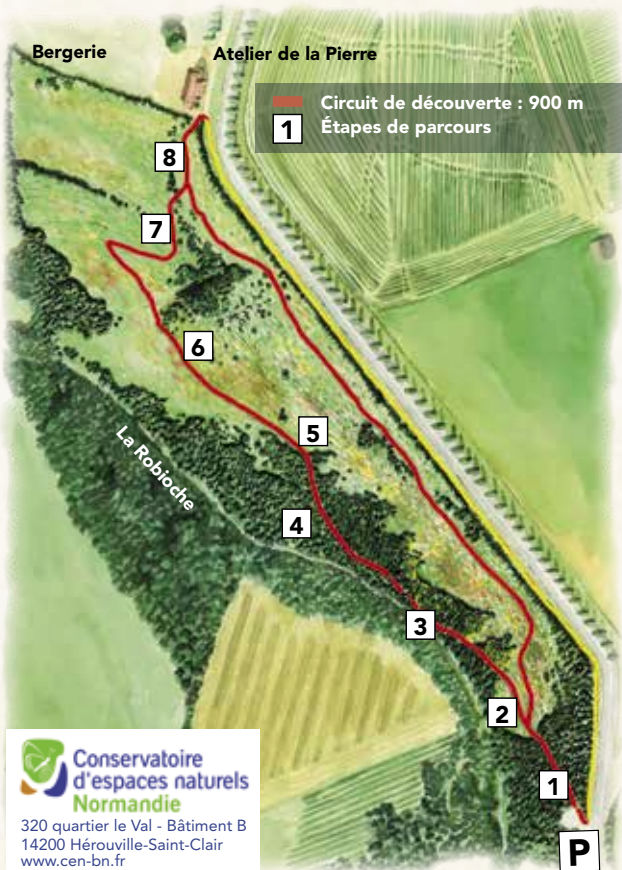
Le Perche est reconnu pour ses paysages. Il l'est aussi pour son patrimoine bâti.

L'originalité de l'habitat typique du Perche vient de l'emploi des matériaux tirés de la terre percheronne. Des carrières étaient autrefois improvisées non loin des lieux de construction. Pierres blanches, tuiles, sables teintés, briques flammées rehaussent le silex, le grison et le grès rous-sard.

Ainsi le patrimoine bâti est en parfaite harmonie avec le paysage et renforce l'identité du Perche.



Plan du site et circuit de découverte



Accès au site : **parking à Longny-au-Perche (Longny-les-Villages)**

Conseil départemental de l'Orne
BUREAU DES ESPACES NATURELS SENSIBLES

27, boulevard de Strasbourg

CS 30528 - 61017 Alençon cedex - Tél. 02 33 81 61 53

Renseignements-visites guidées :

Office de Tourisme des Hauts du Perche - Tél. 02 33 73 66 23

Si vous ne souhaitez pas garder ce dépliant, merci de le redonner dans les lieux d'accueil du site.